



changement visa etudiante a visa vie privé

Par **solene86000**, le 15/10/2008 à 16:23

Bonjour

et merci de votre attention , en fait j'ai une question que vous pouvez me donner la réponse , alors je suis une étudiante depuis 6 ans pour les étude supérieur , le destin voulait que je rencontre un garçon tres gentil et après 3 mois de connaissance et 1 an demi vie commune (sans déclaration officiel) , on s'est marié en septembr 2008 , j'avais une possibilité d'embouche dans un entreprise mais apres mon stage toujours rien , donc pour ne pas avoir les problèmes de papier j'ai redoublé mon année de master , alors problme : je suis toujours en statut etudiante et je dois renouveler ma carte fin de mois octobre la question :est ce que je peux faire une demande pour vie prive apres seulement 2 mois de mariage et 1 ans vie commune sans justificatif officiel , je sais pas si je fais la demande et sera refusé alors je peux garder toujours mon statut étudiante ou non ?

je vous remerci ,votre réponse peut m'aider enormement